



➤ Signature du consortium du projet, en présence des cofinanceurs

ACCEL 4.0, la recherche au service des compétences de l'industrie du futur

Le projet ACCEL 4.0 intègre les défis industriels dans le cadre d'une démarche d'accompagnement et de formation qui associe l'industrie, la recherche et l'enseignement.

Tout un écosystème mobilisé

Un projet sur **3 ans**

➤ **3,4 m€**

d'investissement global

➤ **1,6 M€**

financés par l'État et la région (Plan de relance et Programme d'investissement d'avenir)

A l'occasion de son Assemblée générale, l'UIMM de l'Ain a lancé ACCEL 4.0 en partenariat avec Grenoble INP – UGA, un dispositif innovant né d'une ambition partagée sur le territoire : soutenir la transformation du tissu industriel passe par l'adaptation et le développement des compétences tout au long de la vie.

Doter les industriels d'un dispositif innovant de formation et d'accompagnement

ACCEL 4.0 se fonde sur un constat : la compétitivité industrielle passe par l'accompagnement des PME dans leur transformation. L'intégration et l'accélération des technologies 4.0 produisent une mutation qui impacte les stratégies industrielles, les modèles de développement et les pratiques managériales. Dans ce contexte, comment faire évoluer l'entreprise et son portefeuille de compétences pour tirer le meilleur parti des technologies ?

ACCEL 4.0 vise à doter les industries d'un dispositif d'innovation collective de formation et d'accompagnement afin de les aider à conduire leur transformation et à gagner en maturité digitale.

Quatre thématiques constituent les axes de travail : l'offre de produits-services intelligents, la fabrication additive, l'intelligence artificielle dédiée à la production et le déploiement d'une industrie éco-responsable.

Créer les conditions de la reconquête industrielle

L'industrie est aujourd'hui face à un enjeu de redynamisation et d'attractivité des territoires, encouragé par la transition numérique et environnementale.

La reconquête industrielle est un défi collectif qui engage l'ensemble de l'écosystème. Elle passe avant tout par la prise de conscience des dirigeants de PMI des enjeux de la transformation numérique dans le déploiement de leurs stratégies industrielles et des compétences ad hoc. L'industrie se compose en effet d'une mosaïque de technologies, source d'opportunités mais aussi porteuses d'un risque d'obsolescence des compétences.

Il s'agit d'adapter et de développer de nouvelles compétences tout au long de la vie, ce qui suppose la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des salariés (opérateurs, techniciens, ingénieurs, managers, dirigeants) des formateurs, des jeunes, des étudiants, des demandeurs d'emploi et des nouveaux entrepreneurs.

Valoriser la recherche dans une dynamique de co-construction

Le projet ACCEL 4.0 repose avant tout sur une logique collaborative, sur un faisceau de connaissances et de pratiques et sur la mutualisation des compétences techniques, scientifiques et pédagogiques.

Soutenu dans le cadre du partenariat qui unit l'UIMM de l'Ain et Grenoble INP - Génie industriel, le projet puise dans les retours d'expérience et les travaux issus de la chaire « Transformation 4.0 », avec une même ambition de performance, de pérennité et de rayonnement.

La valeur du projet ACCEL 4.0 tient à sa dynamique « industrie - recherche

- enseignement » et aux fertilisations croisées qui démultiplient les capacités d'innovation. Cette démarche pionnière d'open innovation a fait ses preuves depuis quatre ans : elle permet de produire une ingénierie de recherche capable de générer des compétences actionnables.

Le principe : partir du besoin des industriels selon une démarche de co-construction qui associe la communauté des industriels, des chercheurs, des formateurs et des entrepreneurs.

Un projet collaboratif au sein d'un écosystème d'innovation

Le projet ACCEL 4.0 se veut un espace de codéveloppements entre les acteurs de l'écosystème régional (Industriels, enseignants-chercheurs, acteurs de l'emploi-formation, partenaires institutionnels). Il s'exprime au sein d'un consortium de cinq partenaires engagés : l'UIMM Ain, Grenoble INP - UGA, le Pôle formation AFPMA, le lycée polyvalent Carriat.

Pour les industriels, le rapprochement des équipes pédagogiques et de la communauté scientifique est essentiel. L'apport mutuel des connaissances et des innovations leur permet de rester « à la page technologique » et d'anticiper les futures ruptures.

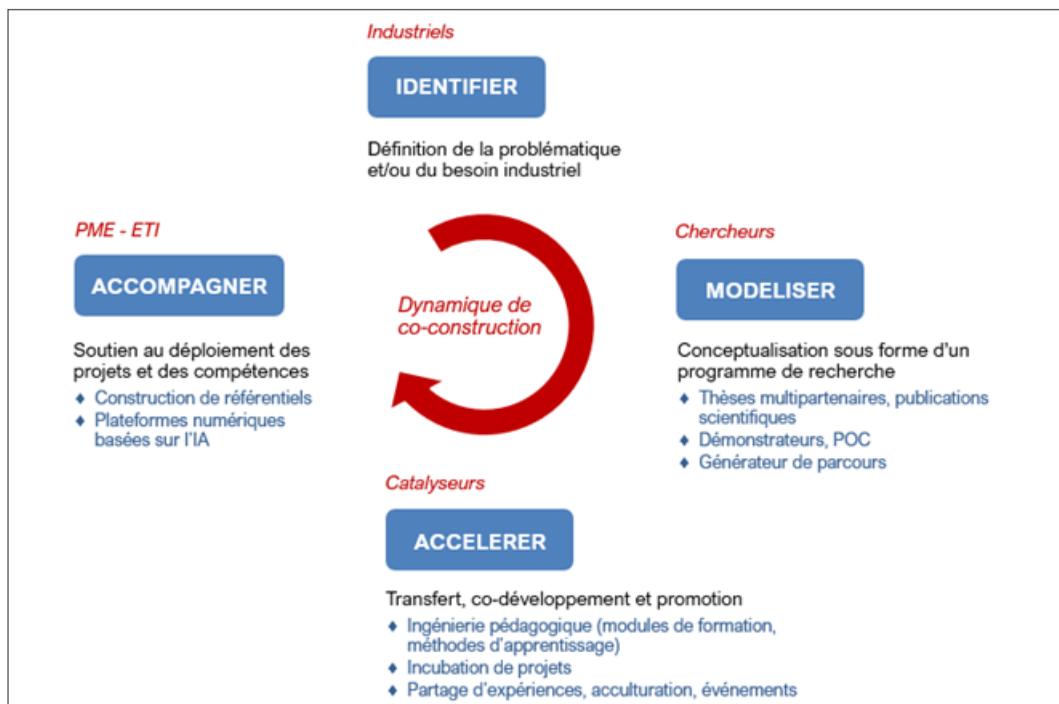
La réussite du projet repose sur la synergie partenariale et la mutualisation des moyens. Il puise dans l'ancrage territorial et le dynamisme régional, mais aussi dans un rayonnement industriel européen et transfrontalier au travers du réseau des partenaires. ■

Contacts :

Marie-Hélène Lebranchu,
Délégué Générale UIMM Ain –
06 32 64 91 69 - contact@uimm01.fr

Emmanuelle Perret,
Directrice AGIR Industrie Services
contact-ep@agir-industrie.fr

Projet ACCEL 4.0 : valoriser la recherche dans une dynamique de co-construction



Inscrit dans le Contrat Territoires d'Industrie signé le 17 janvier 2020 et soutenu par des entreprises et des élus, l'État et la Région, ACCEL 4.0 bénéficie de programmes de financement (Programme d'investissements d'avenir et plan de relance). Il s'engage pour trois ans auprès des entreprises et des acteurs impliqués dans la transformation vers l'industrie du futur.

Signature de l'accord de consortium du projet



« A l'heure de la reconquête industrielle et de l'accélération de la digitalisation, il nous faut repenser les modèles de formation et d'apprentissage. L'engagement de l'écosystème industriel, académique et scientifique dans une dynamique

partagée de la compétitivité de notre industrie et de l'attractivité de ses métiers permettra d'amplifier significativement notre position de territoire industriel attractif », **François Perrier, Président de l'UIMM de l'Ain.**

« La signature de l'accord de consortium pour le déploiement ACCEL 4.0, « la Fabrique de l'avenir », constitue un temps fort pour l'avenir de notre département. Penser l'avenir de nos industries, telle est notre visée commune.

L'État est fier de s'engager, avec détermination, dans ces stratégies novatrices, aux côtés des membres du consortium : l'UIMM de l'Ain, le pôle Grenoble INP, le centre de formation AFPMA et le lycée Carriat. L'État, par sa contribution de 690 000 euros au titre de l'appel à projets « Territoires d'industrie » et 874 000 euros du programme des investissements d'avenir entend apporter son concours au développement d'une expertise industrielle dans le prolongement d'une politique volontariste en faveur de l'emploi. » **Catherine Sarlandie de la Robertie, Préfète de l'Ain**



Les membres de l'équipe projet ACCEL 4.0

Le projet ACCEL 4.0 « Accélération 4.0 – de la recherche aux compétences » lancé dans la continuité de nos travaux pour soutenir la transformation 4.0 des PME et de l'appui aux industriels, va approfondir quatre axes :

1. Produits et services intelligents,
2. Fabrication additive,
3. Intelligence artificielle,
4. Environnement.

Sur chacun de ces axes, le but est de développer des POC – Proof Of Concept – avec les industriels, produire des connaissances nouvelles et directement applicables dans les entreprises via la formation et les outils (méthodes, plateformes numériques, cas d'usage, etc.). Ce projet sera conduit par une équipe à votre service.



Marie-Anne LE DAIN est Maître de Conférences à Grenoble INP-UGA et membre du laboratoire G-SCOP. Depuis 20 ans, elle a développé et mis en œuvre en étroite coopération avec des industriels des méthodes et outils pour faciliter ces démarches d'innovation collaborative.



Emmanuelle PERRET est Directrice d'AGIR INDUSTRIE SERVICES, créée par l'UIMM de l'Ain pour soutenir et accompagner le développement des entreprises industrielles.



Boris DESCOMBES a co-dirigé deux sociétés spécialisées dans le management de l'innovation et de l'intrapreneuriat. Aujourd'hui, Boris choisit la voie de la recherche pour contribuer au monde de l'innovation et œuvrer sur l'axe « Digitalisation de l'offre : produit-service intelligent ».



Julien BAJOLET est responsable soudage et fabrication additive au Pôle formation UIMM Ain. Julien est co-pilote de l'axe 2 « Fabrication additive » et co-encadrant de la thèse fabrication additive du projet ACCEL 4.0.



tion additive.

Sergio ARIAS est ingénieur industriel et généraliste avec une spécialisation en conception, industrialisation et intégration de connaissances. Il sera mobilisé sur l'axe fabrication



Iragaël JOLY est assistant professor HDR, Institute of Engineering, Univ. Grenoble Alpes, GAEL Industrial Engineering and Management Head of the Supply Chain Department à Grenoble INP. Iragaël s'oriente pour le projet ACCEL 4.0 vers l'étude de l'Intelligence Artificielle en tant que technologies numériques et digitales pour l'industrie et en tant que produits pour le consommateur.



Helmi BEN REJEB est enseignant chercheur à Génie industriel et au laboratoire G-SCOP à Grenoble INP. Il est co-pilote de l'Axe 4 du projet ACCEL 4.0 portant sur l'industrie éco-responsable.



Julie DALBAN-CANASSY est responsable pédagogique du Certificat de Compétences « Eco-conception » et enseignante au sein du Département de Formation Professionnelle de Grenoble INP. Julie travaille sur l'Axe « Industrie éco-responsable » du projet.



Chloé DEMARET est Diplômée de Grenoble INP - Génie industriel. Chloé occupe au sein du projet ACCEL 4.0 le poste d'ingénieur pédagogique pour accompagner la transformation des connaissances issues de la recherche en compétences applicables dans l'industrie.



Vincent DUPLANY est apprenti au sein d'Agir Industrie Services et prépare une licence « Chargé de Projet d'Innovation » à l'AFPMA. Il fera partie du projet ACCEL afin d'identifier les besoins des industriels en lien avec les axes du projet, détecter des entreprises qui pourraient participer au projet et les suivre. ■

Lancement de la 4ème promotion du parcours du dirigeant 4.0



**Lancement du parcours du dirigeant 4.0 –
Promotion Éric Trappier et rencontre des alumni**

Le lancement de cette 4ème promotion s'est déroulé en présence de François Perrier, Président de l'UIMM de l'Ain et codirigeant de Gérard Perrier Industrie et avec Eric Trappier, Président de l'UIMM et Président de Dassault Aviation et Parrain de la promotion.

Une matinée dense comprenant également une visite de l'AFPMA, Pôle formation UIMM Ain et la rencontre des Alumni du parcours. Une magnifique journée pour cette communauté forte de dirigeants, acteurs de transformation industrielle.

La prochaine session se déroulera avec nos amis suisses de la Haute

Ecole ARC de Neuchâtel, Philippe Grize, Directeur de l'Ecole, Karine Doan, Professeur Supply Chain Management et Nabil Ouerhani, Professeur et chercheur Human-Machine Interaction. ■

Contact : Laurence Bernardet
contact-lb@agir-industrie.fr

Le réseau UIMM Ain

AGIR INDUSTRIE SERVICES propose des accompagnements en matière d'emploi et de développement des entreprises industrielles ainsi que des formations notamment dans le déploiement du futur dispositif conventionnel de la branche métallurgie.

Renseignez-vous auprès contact-lb@agir-industrie.fr.

GEIQ Industrie de l'Ain a fêté son 5ème anniversaire ! Créé par répondre aux besoins en compétences des entreprises industrielles, le GEIQ Industrie de l'Ain a démontré son efficacité dans la détection de potentiels atypiques, dans l'insertion et la fidélisation des salariés, dans la GPEC et en matière de RSE.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet www.geiq01.fr

Pôle formation UIMM Ain, AFPMA a organisé sa cérémonie de remise des diplômes et certifications le 5 novembre dernier. Un temps fort réunissant les lauréats et leurs familles, les formateurs, les tuteurs, des personnalités locales et le réseau UIMM. Une démonstration d'énergie, d'enthousiasme et de talent !

Le 3 décembre, jour de la fête de l'impression 3D, était inauguré l'espace Fabrication en présence de nos partenaires.

UIMM Ain : Bruno Buisson, Directeur de Ball Packaging Valserhône rejoint le conseil d'administration de l'UIMM de l'Ain. ■

Vous souhaitez rejoindre la communauté des entreprises adhérentes, renseignez-vous auprès de contact@uimm01.fr.

Renouvellement du Label H+, démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap

L'AFPMA, Pôle formation UIMM Ain, est signataire depuis juillet 2013 de la Charte H+ Formation mise en place et animée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette charte consiste à promouvoir l'accueil de jeunes handicapés dans les cycles de formations afin de faciliter leur intégration dans la vie professionnelle. Notre motivation première a été de nous intéresser à un des handicaps non visibles que sont les troubles dys (dyslexie, dysorthographe, dyspraxie, dyscalculie, ...).

Notre constat : 1/5ème des jeunes que nous formions étaient pénalisés dans leur apprentissage par ce handicap. Nous sommes fiers de remettre ces jeunes en situation de réussite grâce à un travail de tous les instants des équipes (formatrices et formateurs, accompagnatrice apprentissage, ...), des jeunes et des entreprises.

L'année 2022 sera celle d'un nouveau challenge. Fort du renouvellement de notre « certification » dans la démarche qualitative d'accueil en formation des personnes en situation de handicap en date de juillet 2021, nous avons de nouvelles ambitions déclinées dans un plan d'actions. Cette démarche a été généralisée aux deux activités de l'AFPMA, l'alternance et la formation continue.

Convaincus que la promotion de l'inclusion ne doit pas être un supplément d'âme mais bien une stratégie d'entreprise, nous nous sommes engagés à promouvoir l'accueil d'alternants auprès de nos partenaires : entreprises et prescripteurs.

Nous avons pour nouvel objectif d'accueillir pour la prochaine rentrée au minimum :

- 5 jeunes ayant un handicap autre que dys en apprentissage
- 4 personnes handicapées dans les parcours longs de formation.

Osons recruter des personnes pour ce qu'elles sont mais aussi pour ce qu'elles seront !

Renseignements : Jean-Marc Caire,
jm.caire@afpma.fr - 04 74 32 36 36.



La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est une démarche volontaire des entreprises souhaitant contribuer aux enjeux du développement durable. Elles publient ainsi leur détermination d'avoir, à travers leurs activités, un impact positif sur la société.

Souvent abordée sous l'angle de l'environnement, la question sociale et humaine en est pourtant un autre pilier essentiel. L'insertion et l'inclusion sociale se trouvent souvent au cœur cette démarche. Insertion et inclusion sociale : comment s'y prendre ?

Le GEIQ Industrie de l'Ain peut accompagner les entreprises dans cette ouverture vers l'inclusion sociale. En effet, ses activités s'inscrivent dans ce cadre de conduite responsable en :

- développant l'accès à la formation et la qualification ;
- permettant l'accès à l'emploi de personnes qui en sont éloignées (de tout âge) ;
- sécurisant leur parcours grâce à un accompagnement socioprofessionnel ;
- participant au développement économique et social de son territoire ;
- permettant à 92 % de ses salariés de trouver un emploi durable à l'issue de leurs parcours qualifiant.

En novembre 2016, le GEIQ industrie de l'AIN était créé sous l'impulsion de l'UIMM de l'Ain et des entreprises du territoire. 5 années consacrées à former et mettre à disposition des industries du territoire des compétences sur des métiers en tension.

- 75 personnes formées
- 25 soudeurs formés débutants et qui sont devenus de vrais professionnels appréciés et reconnus.
- 100 % de réussite à la présentation aux CQPM grâce à l'implication des

salariés, à celle de leurs tuteurs et de leurs formateurs.

- Mention spéciale au Pôle formation AFPMA qui permet l'individualisation des parcours aux plus près des besoins des entreprises et du profil des candidats.
- 21 500 heures de formation aux cœurs de métiers et dans les compétences transverses nécessaires à travailler en qualité, en sécurité et en productivité.
- Mention spéciale à l'OPCO 2I dont les orientations nous permettent de remplir pleinement notre rôle en formant et qualifiant les personnes éloignées de l'emploi puisqu'elles représentent 90 % de nos salariés.
- En moyenne 63 % d'accès à l'emploi durable.
- Mention spéciale aux entreprises adhérentes qui tiennent leur engagement d'embauche à la suite du contrat en alternance même dans les périodes d'incertitude.
- 23 entreprises ont adhéré et sont restées pour la plupart dans l'aventure.
- 25 matinées découvertes de l'industrie et 4 odyssees de l'industrie en collaboration avec l'AFPMA pour informer les prescripteurs et susciter des envies chez des candidats potentiels.
- Un réseau de 35 structures partenaires qui orientent des candidats vers l'industrie
- Mention spéciale pour Pôle Emploi Trévoux qui nous accompagne toute l'année dans nos recrutements avec une énergie constante
- Mentions spéciales également à Wimoov et Form'toît qui se rendent disponibles et réactifs pour rendre les parcours possibles grâce à des solutions mobilité et logement.

Vos contacts :

Ariane Camhi - contact-ac@geiq01.fr et Marie-Laure Fontanet - contact-mlf@geiq01.fr

BLOC NOTES

BALL PACKAGING à Valserhône, s'est lancée dans la fabrication, avec un partenaire local, SANARIS, de bouteilles désinfectantes, un produit 100 % français à découvrir !

BERNARD TÔLERIE INDUSTRIELLE a équipé la mairie d'Hésingue de corbeilles de tri-sélectif permettant de collecter les déchets avec une signalétique claire et compréhensible par tous.

CARRIER a participé au #DuoDay2021 pour former des duos entre professionnels et personnes en situation de handicap et partager une journée de travail. Une occasion de changer le regard sur le handicap !

GERARD PERRIER INDUSTRIE – GPI, a repris le groupe AECE, spécialisé dans les équipements électroniques et électriques pour l'aéronautique et la défense. Les positions de ces entreprises françaises sont un gage de maintien de souveraineté industrielle dans un secteur stratégique.

GRUPE ATLANTIC a fait l'acquisition de THEMIC Energy, acteur des énergies renouvelables basé en Allemagne et spécialisé dans les ballons de stockage et d'eau chaude sanitaire. Des solutions qui confirment le développement du Groupe dans les technologies éco-efficaces.

Le Groupe **GEORGES PERNOUD** a été repris par Alexandre BATAILLE et Hugues FERRE, deux industriels français qui auront à cœur de s'inscrire dans la continuité de ce qui a fait la réussite du groupe.

RENAULT TRUCKS a participé à la convention des entreprises pour le climat et a indiqué sa volonté d'aller vers un nouveau cap notamment pour se saisir des principes et critères de soutenabilité forte.

ROBERT BAS a rejoint le Groupe SERAP, spécialiste de la conservation et la transformation de produits alimentaires, cosmétiques et pharmaceutiques.

TUBESCA-COMABI à l'assaut de la cathédrale de Rouen ! L'entreprise aindinoise a conçu et réalisé l'échafaudage nécessaire à sa restauration : 152 mètres de hauteur et la capacité de supporter 500 kg/m² avec une charge mobile de 1,5 tonnes.

Directrice de la publication : Marie-Hélène Lebranchu
Responsable coordination : Catherine Vial
Réalisation : UIMM
Crédit photos : UIMM Ain
Impression : UIMM

Adresse : 1 bis allée des Tyrandes
BP 16 - 01960 Péronnas
Tél. : 04 74 21 60 68
Contact : contact@uimm01.fr

Rendez-vous sur uimm01.fr
Suivez-nous aussi sur :
Twitter @UIMMAin
LinkedIn UIMM Ain Fabrique de l'Avenir
Facebook @UIMM de l'Ain

ISSN 2678-2308

AGENDA

LE 13 JANVIER

Atelier « Crédit Impôts Recherche, Crédit Impôts Innovation, Agrément »

LE 29 JANVIER

Porte-ouverte du Pôle formation AFPMA de 8h30 à 12h30

LE 10 FÉVRIER

Actualité juridique et sociale

DU 7 AU 11 MARS

Semaine « Découverte fabrication additive »

LE 8 MARS

Atelier « Mixité et attractivité »

LE 16 MARS

Formation « Décrire et classer les emplois »

LE 17 MARS

Actualité Hygiène Sécurité Environnement

LE 29 MARS

Cercle social et Cercle emploi-formation

LES 30, 31 MARS ET 1ER AVRIL

Salon SMILE à BELLEY

LE 5 AVRIL

Formation Hygiène Sécurité Environnement

Retrouvez tous nos rendez-vous sur notre site internet www.uimm01.fr

DERNIÈRE MINUTE

CRÉDIT D'IMPÔTS RECHERCHE (CIR), INNOVATION (CII), AGRÉMENT, QUELLES SOLUTIONS POUR MON ENTREPRISE ?

Inscrivez-vous à notre atelier qui se déroulera le jeudi 13/01/2022 de 8h30 à 11h. Nous vous proposons d'explorer les dispositifs de CIR, CII et d'Agrément lors d'un atelier permettant de répondre aux questions suivantes :

« J'ai des activités de recherche, sont-elles éligibles ? »,
« Quelles sont les dépenses que je peux déclarer ? »,
« Quels sont les risques en cas de contrôle fiscal ? » ...

Au programme :

Les différences fondamentales entre CIR et CII :

- Chiffres clefs et enjeux
- Conditions d'éligibilité
- Processus vis-à-vis de l'administration fiscale,
- Constitution d'un dossier,
- Valorisation
- Les Agréments CIR et CII :

Qu'est-ce que les agréments CIR ou CII ?

- Enjeux de l'agrément,
- Modalités de la demande,
- Constitution du dossier.

UIMM

Ain

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR